



		0.40==0=0	
Nom de l'adhérent :		Prénom	1:
Date de naissance :/	/		
Adresse postale :			
Code Postal :		. Commune :	
Téléphone :			
E-mail :			@
Cotisations : 60 €			
☐ COTISANT ADHERENT	PERSONNE MO	RALE 2025	
Dénomination / Raison	sociale:		
Forme juridique :			
Adresse postale:			
Code Postal :		Commune :	
Téléphone :			
E-mail :			@
Cotisations : 300 €			
Je déclare souhaiter adh	érer à l'ADIMC 7	2.	
Un exemplaire des stat internet, vous recevrez le			ent intérieur sont disponibles sur notre site 25.
J'ai pris connaissance de	s droits et devoir	rs des membres e	t les accepte sans réserve.
Je vous remets ci-joint la l'année 2025.	somme de	€ représer	itant le montant de ma cotisation au titre de
Payable par	☐ Chèque	☐ Espèces	☐ Virement (RIB au verso)
☐ J'autorise ou ☐ Je n'a	utorise pas la pu	blication de photo	o sur les différents supports de l'Association.
☐ J'accepte ou ☐ Je n'all l'appel à cotisation de l'a			mations de l'association ADIMC 72 ainsi que
Date :	Si	gnature :	

La cotisation est obligatoire pour pouvoir déposer un dossier de demande de chèques vacances auprès de l'ANCV

En vertu de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'ADIMC72 s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et de définition du sort de ses données après son décès. Ces droits s'exercent de manière effective à l'adresse suivante: ADIMC 72, 7 avenue F. Mitterrand, 72000 Le Mans Pour plus d'informations: http://cnil.fr.

RAPPELS

Extraits des Articles des statuts ADIMC 72 validés le 23 juin 2022 ARTICLE 12 – ASSEMBLES GENERALES, DISPOSITIONS COMMUNES

« Sont invités à l'Assemblée générale, qu'elle soit ordinaire ou extraordinaire, les adhérents de l'association au jour de l'Assemblée générale.

Seuls ont pouvoir de vote les membres adhérents cotisants, personnes physiques et personnes morales, à jour de leur cotisation au titre de l'année en cours (année N) au jour de l'Assemblée générale. »



Dons des personnes physiques (réduction d'impôt 66% – article 200 du Code général des impôts)

66% du montant de votre cotisation au profit de l'ADIMC 72 peut être déduit de votre impôt sur le revenu.

L'ADIMC 72 vous envoie systématiquement le reçu fiscal annuel qui vous permettra de déclarer votre cotisation.

Dons des personnes morales (réduction d'impôt 60% – article 238 bis Code général des impôts)

60% du montant de votre cotisation au profit de l'ADIMC 72 peut être déduit de votre impôt sur les sociétés.

L'ADIMC 72 vous envoie systématiquement le reçu fiscal annuel qui vous permettra de déclarer votre cotisation.



Pour tout paiement par virement, merci de nommer votre virement avec le nom du cotisant + mention « cotisation 2025 » et de nous faire parvenir votre bulletin de cotisation par mail ou par courrier.





ADIMC 72

Agir pour la paralysie cérébrale